



BON DE RESERVATION MASQUES

**La Mairie du Bar sur Loup met un masque grand public à votre disposition
DANS VOTRE BOITE AUX LETTRES**

Pour recevoir mon (es) masque(s) :

Je renvoie avant le 5 mai 2020:

- ce bon de réservation **entièrement rempli et signé**
 - + une copie de mon livret de famille (si plusieurs personnes à l'adresse indiquée ci-dessous)
 - + une copie de ma taxe d'habitation si je ne suis pas inscrit(e) sur les listes électorales
- *par la poste : Mairie du Bar sur Loup - Réservation MASQUES - Place de la Tour - 06620 LE BAR SUR LOUP*
 - *ou par mail à: accueil@lebarsurloup.fr*
 - *ou je dépose dans la boîte aux lettres de la mairie*

La commune déposera dans votre boîte aux lettres, dès réception de la commande de masques faite par l'intermédiaire de la CASA (sans doute à partir du 11 mai), le nombre de masques inscrits ci-dessous.

Je soussigné,

Nom :Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Souhaite recevoir (nbre) masque(s) alternatif(s) pour les personnes résidant à l'adresse ci-dessus, à raison de **1 masque par personne**.

J'ai bien noté que :

- ✚ La commune se décharge de toute responsabilité concernant l'utilisation de ce masque.
- ✚ Le port de ce masque est un complément, il ne constitue pas une protection totale, c'est un masque anti-projection qui permet d'éviter au mieux la propagation de la maladie.
- ✚ Je dois donc continuer à respecter le confinement tant qu'il est imposé par l'état et à effectuer tous les gestes barrières.
- ✚ Ce masque doit être lavé très régulièrement séparément, à au moins 60°C, pendant au moins 30 minutes.
- ✚ Ce masque est offert par la commune et la CASA, en attendant de m'en procurer dans le commerce.

Le BAR sur LOUP, le/...../ 2020

Signature obligatoire du bénéficiaire :